

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR DEVENIR COMMISSAIRE AUX MARIAGES

LES DEMANDEURS' DOIVENT : être citoyens canadiens ou résidents permanents, avoir au moins 19 ans et parler couramment le français ou l'anglais.

NOM : _____

ADRESSE POSTALE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : (domicile) _____ (cellulaire) _____

PARLEZ-VOUS COURAMMENT : FRANÇAIS ANGLAIS

AUTRES LANGUES : _____

PREUVE DE CITOYENNETÉ CANADIENNE OU DE RÉSIDENCE PERMANENTE (copie de l'acte de naissance du Canada, du passeport canadien ou de carte de résident permanent)

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ COMMISSAIRE AUX MARIAGES AU YUKON OU AILLEURS AU CANADA?
SI OUI, VEUILLEZ INDIQUER LES ENDROITS ET LES DATES :

POURQUOI VOULEZ-VOUS DEVENIR COMMISSAIRE AUX MARIAGES AU YUKON ? (Cette question s'adresse aux personnes qui souhaitent obtenir un mandat de trois ans ou renouveler ce dernier) :

PREMIER MANDAT : mandat de trois ans – 250 \$

RENOUVELLEMENT DU MANDAT : pour trois années supplémentaires – 100 \$ (la demande doit être reçue avant la fin du mandat actuel)

MANDAT POUR UN SEUL MARIAGE : 50 \$

MODE DE PAIEMENT :

Comptant

Chèque (libellé à l'ordre du gouvernement du Yukon)

Mandat

Carte Visa, Master Card ou American Express

(Les paiements par carte de crédit peuvent être faits par TÉLÉPHONE. Pour des raisons de sécurité, le gouvernement du Yukon n'accepte pas les paiements par carte de crédit envoyés par télécopieur ou par courriel.)

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont recueillis en vertu de l'article 5 de la *Loi sur le mariage* et seront utilisés uniquement aux fins de votre demande. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Bureau du registraire adjoint, au 867-667-5207.